

CARREFOUR DE L'INFORMATION

Les travaux d'été Sur notre commune

• **Sur les éoliennes:**

Des travaux de maintenance programmés qui consistent au changement des équipements électromécaniques vont être entrepris pendant le 2ème semestre 2016 sur deux éoliennes du parc de Hombleux derrière le cimetière.

Pour se faire, les chemins d'accès seront remis en état par les maitres d'œuvre.

• **Sur la voie ferrée:**

Dans le cadre de leur gestion de changement programmé de matériel sur les voies ferrées, SNCF entreprend dans le 2ème semestre 2016 la dépose et la remise à neuf d'une ligne qui traverse la commune.

Le passage à niveau non sécurisé sur le territoire communal sera supprimé.

La deuxième tranche de travaux aura lieu en 2018.

Trois kilomètres de chemin seront remis en état au frais de SNCF sur Hombleux et Voyennes

RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA NAVETTE CCAS DE HOMBLEUX

Chaque vendredi matin le minibus CCAS peut vous prendre chez vous pour faire vos courses sur Muille-Villette (centre commercial) ou sur Nesle.

Voir conditions en mairie aux heures d'ouverture /tel 03.23.81.07.75

INFOS

L'agence postale communale est fermée jusqu'au 15 août inclus

La mairie sera fermée du 12 au 20 septembre inclus une permanence sera assurée le matin de 9 h à 12 h

Rentrée scolaire 2016-2017 le jeudi 1er septembre

Inscriptions pour la cantine à partir du 22 août

Opération brioches départementale
LUNDI 3 OCTOBRE AU DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016

INFORMATION DE L'A.D.A.P.E.I 80 (les papillons blancs)

La prochaine opération brioches aura lieu du LUNDI 3 OCTOBRE au DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 par arrêté paru au journal officiel n°0016 en date du 20 janvier 2016.

L'Opération brioches ,qui est une manifestation de solidarité ,est toujours aussi vitale pour notre Association puisqu'elle lui permet de participer au financement de ses projets puis,d'assurer, en partie ,une avance de trésorerie à chaque ouverture d'établissement.

Assainissement 4ème tranche
Canisy
(Suite et fin)

Pour les personnes de Canisy, rue du monument et grande rue qui envisagent de raccorder leur branchement maison au tout à l'égout collectif ,des aides de l'agence de l'eau sont toujours d'actualité à la hauteur de 50% soit les factures des matériaux si les travaux sont faits par vos soins ou sur les factures d'une entreprise.

Conditions à respecter

- Montant des factures supérieur à 200€
- Les travaux doivent être réalisés avant décembre 2016

Avant le raccordement effectif sur le réseau un contrôle par un agent de la Saur est obligatoire.

Renseignements en mairie

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE

n'oubliez pas de vous présenter en mairie lors de votre arrivée sur la commune, cette démarche est favorable pour la mise à jour du fichier population.

ATTENTION L'INSCRIPTION SUR LE FICHIER POPULATION N'ENTRAINE PAS OBLIGATOIREMENT L'INSCRIPTION SUR LE FICHIER ELECTORAL, CELLE-CI RESTE UNE DEMARCHE VOLONTAIRE

URGENT!!! JE VENDS

POUR CAUSE D'UN PROCHAIN DEMENAGEMENT

UNE ARMOIRE DE SALLE,UNE TABLE,UN COFFRE ET DES CHAISES STYLE BRETON

Renseignements au :07.80.04.40.84